

M. JOCELYN PERRIER et M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR

Les solutions recyclab

520 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour et bienvenue. Je vais vous donner la parole dans quelques instants et je vous demanderai à ce moment-là de vous identifier et de préciser l'organisation que vous représentez.

525

Je vous rappelle aussi que vous disposez de dix minutes pour votre présentation, après huit minutes, je vous préciserai justement qu'il vous reste deux minutes pour conclure, période après laquelle nous aurons la chance de vous poser des questions et de discuter un peu avec vous, c'est bon? Alors je vous souhaite encore une fois la bienvenue et je vous cède la parole.

530

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

Bonjour, je m'appelle Jean-Philippe Cloutier-Cyr et je représente Les solutions recyclab.

535

M. JOCELYN PERRIER :

Jocelyn Perrier et je représente aussi Les solutions recyclab.

540

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

Donc la manière la plus simple de décrire l'organisme qu'on est en train de démarrer, c'est d'offrir une voix, une solution, un véhicule à tous les avant-gardistes qui

545 veulent travailler en équipe et s'organiser sous une même structure, une même bannière pour faire une différence par rapport à l'environnement, mais tout dans l'optique de réduire le gaspillage.

550 Donc, Recyclab a pour objectif d'affronter, si on veut, tous les phénomènes de gaspillage sans discrimination. Donc, on va parler d'habitation, d'alimentation, d'éducation, de transport, on peut même parler de récréation, d'événements, d'art, en fait tout est possible dans l'univers de Recyclab tant qu'on adresse le phénomène de gaspillage.

M. JOCELYN PERRIER :

555 Oui, puis bien pour le PUM 2050, un des aspects qui nous avait intéressé, c'était les lieux transitoires parce que nous on veut faciliter, on aimerait beaucoup que la Ville nous aide là-dedans, à faciliter l'occupation des lieux transitoire à Montréal qui sont des lieux gaspillés selon nous, des lieux qui sont des fois voués à la démolition ou qui sont en
560 attente d'un autre permis commercial ou qui sont entre deux, peut-être qu'il y a une action qui va être réalisée dans cinq ans par le propriétaire, mais en attendant ce lieu est gaspillé.

Il y a beaucoup d'OBNL, il y a beaucoup d'organismes communautaires qui pourraient occuper ces lieux. Malheureusement, actuellement, les lois en vigueur pour les
565 permis d'occupation sont si complexes surtout pour des petites structures communautaires que c'est souvent très décourageant et c'est un gaspillage énorme de ressource et d'espace pour les habitants et les habitantes de la Ville de Montréal et le Québec aussi, mais là c'est Montréal qui nous intéresse.

570 Et nous ce qu'on veut faire, c'est justement soutenir ces organismes. C'est un de nos aspects, comme il disait, on a plein d'aspects et c'est un de nos aspects de soutenir ces organismes, d'occuper ces lieux transitoires.

575 On est d'ailleurs dans un projet pilote qui s'appelle le Centre de médiation culturelle dans Hochelaga, qui occupe un lieu transitoire actuellement et c'est un projet absolument pirate dans le sens... bien dans le sens qu'il n'y a pas... ça n'a jamais été fait, en fait.

580 On a le soutien du propriétaire. On cherche des soutiens de la Ville, mais on veut que ce modèle soit répliquable et facilité par la Ville de Montréal dans l'acquisition de lieux transitoires qui ne feront pas peur aux propriétaires vu que ce n'est pas un lieu qui est pour durer de façon permanente. Donc, le propriétaire devrait être facilité à louer ces espaces-là et la Ville devrait faciliter les permis d'occupation pour ces lieux transitoires.

585 **M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :**

590 Donc, la vision de Recyclab pour commencer ses opérations est de l'ordre de l'éducation parce qu'on apprend à la communauté à s'organiser ensemble pour créer une structure et d'adhérer à un système de gouvernance qui permet à une telle organisation d'exister et d'avoir son impact.

595 Et pour se financer, on est allés observer un peu comment fonctionnaient les écocentres et on a, à travers nos recherches dans l'univers des écocentres au Québec, trouvé un paquet d'informations, de bouées si on veut, des indications qu'il y avait quelque chose qui se produit au Québec, une transition socio-écologique, et on a envie de se mettre au centre de cette transition-là.

600 On a vu, on a observé des difficultés par rapport à la consigne qui est en changement. On a observé des besoins des écocentres en milieux urbains qui sont plus coûteux qu'en milieu rural.

Donc, on a pensé à une méthode, d'adapter nos services en offrant quelque chose qui pourrait être dans l'ordre de la consigne pour pouvoir amener ses... des consignes dans un lieu transitoire, mais même d'être un service de proximité à l'écocentre.

605 Ce qui est un frein pour nous, pour l'instant, c'est que les plans d'urbanisme ne permettent pas d'avoir des lieux de dépôt temporaires à l'écocentre et même en tant que Bottle Depot, qui est une entité qu'on retrouve dans les autres provinces canadiennes, quelque chose que, il me semble, mais qui semble aussi aux Solutions Recyclab, qui va devenir un enjeu pour les québécois.

610 Donc, Recyclab aimerait commencer ces opérations dans ces lieux transitoires là en offrant des lieux de dépôt de consignes alternatives temporaires, ponctuelles. Ça peut aussi être une alternative à l'écocentre pour ceux qui ne sont pas en mesure de s'y rendre avec leur véhicule, de pouvoir libérer les rues des encombrants qui sont jetés et de créer un espace communautaire où les gens peuvent venir, s'organiser, discuter et d'amener les solutions que Recyclab fait la promotion de.

615

M. JOCELYN PERRIER :

620 Puis bien justement c'est ça, c'est dans cette optique-là que le dépôt de bouteille, le dépôt de canette, le dépôt d'objet deviennent une porte d'entrée dans ces lieux transitoires. On est en discussion avec une infirmière à la maîtrise qui veut ouvrir des cliniques mobiles à Montréal, qui pourraient vraiment justement profiter de ces lieux transitoires et de les combiner avec nos solutions, de faire un dépôt de canette.

625 On sait que souvent les itinérants n'ont pas accès aux soins de santé et non seulement parce qu'ils n'ont pas les ressources pour se rendre, mais que des fois ils ne veulent même pas s'y rendre. Donc, en le mixant avec un dépôt de canette, par exemple, bien ce lieu-là accueillerait les canettes des personnes en situation d'itinérance et il y

630 aurait du personnel infirmier sur place qui pourrait adresser les problèmes mineurs ou les
envoyer dans un centre plus spécialisé.

635 Donc, c'est aussi pour ça qu'on parlait de projet pirate parce que je pense que c'est
une vision très novatrice et qui n'a pas encore été expérimentée, en tout cas dans nos
recherches, on n'a pas vu d'équivalent et vu que c'est une vision jusqu'en 2050, on pense
que dans dix ans, on a la prétention de dire qu'on sera *leader* là-dedans parce qu'on va
être obligé de faire affaires avec nos poubelles.

640 Le volume des poubelles augmente sans cesse. Les solutions écologiques
commencent à s'amenuiser. Justement le dépôt des bouteilles et le dépôt des meubles,
est-ce que chaque objet peut-être un jour sera consigné pour qu'on doive le ramener.

645 On sait que d'ici 2028 les entreprises seront responsables des déchets quand ils
démoliront un objet, ils devront vraiment prouver qu'ils peuvent les recycler. Donc, on veut
arriver avant que tous ces règlements arrivent et avec le support de la Ville pour
l'occupation de ces lieux transitoires du côté de la Ville et des soutiens financiers
éventuellement. On veut que quand tout ceci sera rendu non pas utile, mais obligatoire, on
ait déjà des solutions.

650 **M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :**

Je n'ai pas grand-chose d'autre à ajouter à notre présentation. On a appris à être
concis et directs et merci beaucoup d'avoir pris le temps de nous accueillir aujourd'hui.

655

LA PRÉSIDENTE :

660

Et vous facilitez mon travail, je n'ai pas besoin de vous faire de grands signes pour que vous puissiez conclure. Alors ça nous laisse du temps pour discuter avec vous. Première question, quel est le point de départ de votre réflexion? D'où c'est parti?

665

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

Je me promène beaucoup à pied pour faire des trouvailles et je reste toujours abasourdi sur la proximité des alternatives pour récupérer les choses là où je trouve des objets dans la rue.

670

Étrangement, à moins de quelques coins de rue, il y a souvent un endroit qui va accepter les meubles et les objets que les gens jettent et il me semble qu'il manque une bannière et un emblème, une fédération en quelque sorte qui réunit toutes ces options-là pour communiquer efficacement l'information.

675

En fait, je ne pense pas que les gens sont mal intentionnés, mais qu'ils manquent de ressources d'informations, d'outils et que les activités proposées par Recyclab à travers le jeu, ont le potentiel de soulever l'intérêt à la récupération.

680

M. JOCELYN PERRIER :

Oui, bien c'est ça, c'est l'aspect ludification qu'on a peut-être un peu moins mis dans le... parce que justement déculpabiliser aussi le recyclage c'est important, que l'individu ne soit pas toujours responsable parce que c'est quand même les industries qui produisent ces déchets à la base, donc on s'est dit pourquoi pas en faire un jeu puis c'est pour ça qu'aussi que chaque espace pourrait devenir ludique.

685

690 Moi ce qui m'a intéressé au projet, en fait, c'est vraiment deux visions qui se sont
rencontrées, je cherchais des lieux culturels dans des espaces transitoires et j'ai vu la
difficulté d'occuper ces espaces. C'est quasiment insurmontable pour des petits
organismes d'occuper ces espaces et même les propriétaires de les louer parce que
quand on nous dit qu'il y a 200 jours avant d'avoir un permis d'occupation et que ce n'est
pas sûr de l'avoir sans modifications, faire des modifications dans un lieu qui va être
démoli dans cinq ans, ce n'est pas rentable économiquement.

695 Et puis on s'est rencontrés un peu par hasard et puis nos deux visions sont
arrimées là-dessus, lui vraiment puis j'ai toujours eu un soucis d'écologie aussi, mais lui
c'était vraiment sur les lieux de dépôt et moi c'était sur les lieux culturels puis on a décidé
d'essayer d'en faire un espèce d'hybride entre les deux.

700 **LA PRÉSIDENTE :**

705 Vous avez utilisé une jolie expression je dirais en fonction du gaspillage, vous avez
dit : « Réduire le gaspillage sous toutes formes, sans discrimination. » ça m'a fait sourire,
mais gaspillage, parce que c'est un mot qu'on utilise, mais c'est quoi du gaspillage en fait?

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

710 Pour revenir à l'origine de cette proposition-là, on parle beaucoup de recyclage...

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

720 ... et le recyclage en soi est un procédé dans lequel on transforme la matière pour
en créer une matière de base pour construire quelque chose d'autre. Je pense que le
recyclage est mécompris. Je pense que les gens sont peut-être un peu désabusés de la
technologie, de la méthode de recyclage québécoise.

725 Et en fait, plutôt que d'adresser le recyclage qui est déjà teinté d'un phénomène
ennuyeux, on a décidé de contrer le gaspillage plutôt parce que c'est beaucoup plus
subjectif et ça nous donne beaucoup plus de liberté dans nos activités, ce qui ultimement a
le même résultat de valoriser des objets et de réemployer des matériaux, ce qui tombe
quand même dans l'univers du recyclage juste en le présentant d'une manière plus
compréhensible, plus approachable, plus accessible.

730

LA PRÉSIDENTE :

Ça vous permet d'explorer un peu plus l'aspect ludique dont vous parliez tout à
l'heure, à ce moment-là.

735

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

Oui.

740

LA PRÉSIDENTE :

Bien, merci beaucoup. Christian?

745

LE COMMISSAIRE :

Oui, si je comprends bien, la stratégie c'est de mettre en place un lieu de dépôt qui est la porte d'ouverture au développement et la création de lieux transitoires?

750

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

Oui.

755

LE COMMISSAIRE :

Vous avez parlé de, on a besoin de l'appui des propriétaires. La Ville joue un rôle, si je comprends bien, peut-être dans l'acquisition du terrain éventuel et dans la permission d'occuper les lieux, avez-vous réfléchi un peu au-delà de ça? Est-ce qu'il existe un modèle d'acquisition qui pourrait impliquer d'autres partenaires ou d'autres façons de faire?

760

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

Je ne suis pas certain de comprendre ta question.

765

LE COMMISSAIRE :

Est-ce qu'on peut créer des lieux transitoires autrement qu'en allant chercher de l'argent, par exemple à la Ville, auprès des gouvernements? Est-ce qu'il existe des modèles qui nous permettraient d'acquérir des... qui vous permettraient d'acquérir des lieux transitoires?

770

775 **M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :**

Je pense, peut-être qu'on ne comprend pas, j'ai mal compris ou que... mais je vais essayer avec le mieux de ce que je comprends. On ne veut pas créer des lieux transitoires, on veut les récupérer.

780

M. JOCELYN PERRIER :

Oui.

785 **M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :**

On veut les utiliser pour faire en sorte qu'ils ne soient pas gaspillés, mais notre objectif ne se restreint pas aux lieux de transition. On veut bel et bien obtenir des buildings ou des infrastructures. On a un plan d'affaires dans lequel on va être capable d'occuper d'autres types d'infrastructures. On veut avoir l'opportunité de faire des cafés, si c'est ça que la communauté désire, on veut avoir l'opportunité de faire des *walk-in clinics* si c'est ce que la communauté se mobilise à faire.

790

Pour l'instant, c'est une belle approche de parler des lieux de transition, mais ça ne s'arrête pas là. Donc oui, pour répondre à ta question, si je comprends bien, oui on a un plan dans lequel on pourrait nous aussi en fait investir dans des lieux qui seraient autrement inutilisés et les récupérer tout à fait.

795

M. JOCELYN PERRIER :

Mais c'est ça, sur l'aspect lieu transitoire, le but ce n'est pas de les pérenniser par exemple et d'autres organismes auront peut-être cette mission-là. Nous c'est vraiment de permettre l'occupation de ces lieux-là par des organismes et c'est effectivement un des

800

805 aspects puis c'était celui-là qui nous semblait le plus pertinent de présenter à vous, mais effectivement notre plan est très large.

LE COMMISSAIRE :

810 O.K. Merci.

LA COMMISSAIRE :

815 Moi j'avais une question sur la structure, dans ces lieux de transition, qu'est-ce que ça vous prend comme installation, comme... qu'est-ce que... oui?

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

820 On veut d'abord créer justement une structure, une espèce de gouvernance, mais à logique ascendante, donc les gens vont décider un peu en sociocratie. Ce que ça va nous prendre, on va le savoir dépendamment du lieu, de sa fonction, de ce qui est possible d'y arrimer, mais aussi de ce que la communauté qui le prend en charge a réellement besoin.

825 Donc, si c'est d'un café, bien on va aller demander à des commerçants de café de nous aider en nous donnant des machines qui sont désuets ou en étant nos financeurs de café, et cetera, puis on va créer le projet autour du besoin. Donc, on n'arrive pas avec une formule tout inclus qui dit : « Ceci est l'utilité du lieu transitoire. » mais plutôt : « Voici un lieu. Communauté, que désirez-vous voir se produire? »

830

LA COMMISSAIRE :

835 O.K. Donc de toujours maintenir ce lien-là avec la communauté pour voir les
besoins qui vont s'en suivre?

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

840 Oui.

LA COMMISSAIRE :

845 Votre lien avec, vous avez parlé des écocentres. Pouvez-vous m'en dire un peu
plus? Comment vous arrimez avec les écocentres qui sont déjà présents sur le territoire?

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

850 Donc, j'ai eu beaucoup plus de faciliter à m'arrimer avec les écocentres qui étaient
en milieu rural. J'ai eu beaucoup plus de difficulté avec ceux de Montréal. À Montréal, il y a
des écocentres qui ont déjà fait affaires avec des organismes pour récupérer des
matériaux. Donc, je pense que c'est Martin du Groupe Arté, qui a réussi à obtenir une
certaine entente de service pour pouvoir utiliser les espaces d'écocentres comme une
ressourcerie.

855

860 Ça n'a pas été fait ou répliqué sur la Rive-Sud. Donc, j'aimerais arriver avec un
modèle qui est très avantageux aussi pour les écocentres et je comprends que le besoin
de ces écocentres-là est d'avoir une ressource fiable, ponctuelle qui viendrait récupérer les
matériaux. Dans le cas contraire, les écocentres se retrouvaient à payer la main d'œuvre
pour devoir...

LA COMMISSAIRE :

D'accord.

865

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

... pour devoir retrier tout ça. Donc, on a de l'aide dans notre groupe de chercheurs qui ont observé, qui ont fait le bilan des écocentres de leur viabilité et de leurs difficultés et de ce qu'ils récupèrent et pourquoi et comment, et cetera. Et on fait un grand travail, justement, pour mieux comprendre et comment fonctionne les écocentres et leurs besoins pour arriver avec un service qui est très adapté et qui prend ça en compte, finalement.

870

LA COMMISSAIRE :

Merci.

875

LA PRÉSIDENTE :

Alors ça met un terme au temps qui nous était imparti. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous et de nous expliquer votre projet.

880

M. JEAN-PHILIPPE CLOUTIER-CYR :

On va se revoir.

885

LA PRÉSIDENTE :

À bientôt.

890

M. JOCELYN PERRIER :

Oui, à bientôt, à très bientôt, merci.

895

LA PRÉSIDENTE :

Alors nous revenons dans quelques instants.

900

Mme MARIE-ÈVE PARENT, Mme CAMÉLIA ASSAMEUR et Mme NOUR YAHYAOU
Groupe étudiant

905

LA PRÉSIDENTE :

Alors dans quelques instants, au moment où je vous donnerai la parole, je vous demanderai de débiter en vous identifiant et en précisant l'organisme que vous représentez. Vous aurez dix minutes pour votre présentation.

910

Lorsque je vous fais un petit signe de deux minutes, ça veut dire qu'il y a huit minutes de passées, donc il vous reste deux minutes pour conclure. Période après laquelle nous disposerons, les commissaires, d'un peu de temps pour vous poser des questions.

915

Alors – et nous avons lu le document que vous avez soumis à la consultation. Alors encore une fois bienvenue et la parole est à vous.